

Chapitre 8 : Bruxelles, capitale de la Belgique indépendante : d'Albert Ier (1909 à 1934) à Baudouin Ier (1950 à 1993)

1) Synthèse sur cette période

« Au début du XXe siècle, la capitale était une grande ville libérale et progressiste à la tête d'un pays conservateur. La vie intellectuelle y était florissante, à l'image d'une presse quotidienne concentrant plus de la moitié du tirage national. Déjà très dynamique, son commerce fut encouragé par l'organisation de plusieurs expositions internationales, depuis celle du jubilé de 1880 à l'Exposition universelle de 1910 dont l'affiche représentant la Grand-Place survolée par un dirigeable fut diffusée dans le monde entier.

Après la profonde dépression qui avait vu la naissance du Parti ouvrier belge en 1885, la Belle Epoque fut celle d'un " boom " industriel dont la figure de proue était sans conteste Ernest Solvay. Le Centre de la ville devint un carrousel de tramways et d'omnibus, la jeune Bourse de commerce développait son tumulte, les Grands Magasins enrichissaient leurs étalages, l'Art Nouveau développait ses sinuosités. Une foule souriante et intimidée passait devant les premières caméras des reporters du cinématographe.

Malheureusement, Bruxelles eut à souffrir de l'occupation allemande à deux reprises, de 1914 à 1918 et de 1940 à 1944. De septembre 1944 à avril 1945, la ville eut même à subir les raids des bombes volantes V1 qui, sans que l'on puisse dire heureusement, ne frappèrent pas ses principaux édifices. Durant l'Entre-deux-guerres, la grande question bruxelloise fut à nouveau celle de la réunion des faubourgs à la ville. Laeken se retrouva annexée en 1921 afin d'étendre les installations portuaires toujours très actives grâce au canal de Willebroek et au canal de Charleroi (construction de machines ; centrales électriques; industries chimiques, pharmaceutiques et textiles; industries alimentaires dont la biscuiterie et la chocolaterie, etc.) Mais la solution au problème du "Grand-Bruxelles" fut retardée par la grande crise de 1929, le deuil national de 1934 suite au décès accidentel du bien-aimé roi Albert Ier, l'émergence d'extrémisme en 1936, et l'agression de mai 1940.

Après la Seconde Guerre mondiale, la capitale fut le théâtre d'une "crise royale" qui vit les partis politiques se déchirer sur l'opportunité du retour de Léopold III. En mars 1950, cette impasse déboucha sur une consultation populaire qui accorda 57,5 % des suffrages au roi, ce qui signifiait la fin de la régence du prince Charles. Cependant, c'est la montée sur le trône de Baudouin Ier en août de la même année qui soulagea définitivement les esprits. Ils s'échauffèrent aussitôt sur la querelle linguistique qui empoisonna les années 1950, si bien qu'au début des années 1960, de nouvelles lois s'attachèrent à régler les difficultés communautaires divisant les francophones et les néerlandophones. Le cas de Bruxelles était évidemment le plus épineux. Les solutions s'orientèrent vers la régionalisation et l'arrondissement bilingue de Bruxelles-Capitale, qui comprenait les 19 communes, fut créé en 1963.

1958 fut l'année qui fit de la ville le siège de la C.E.E. (Communauté économique européenne) devenue depuis l'Union européenne, et de l'E.U.R.A.T.O.M. (Communauté européenne de l'énergie atomique). Depuis 1967, elle est également le siège de l'O.T.A.N. (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) et était depuis 1954 celui de l'U.E.O. (Union de l'Europe occidentale), confirmant, s'il le fallait, la vocation profondément internationale et cosmopolite de Bruxelles.

Les problèmes politiques liés au statut de la ville sont aussi complexes qu'ils furent longs à résoudre. En 1970, on introduisit dans la Constitution un article 107 quater selon lequel la Belgique comprend la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise. L'agglomération de Bruxelles compte officiellement 19 communes sur un territoire de 161,78 km² : Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre. Depuis 1989, ces communes forment enfin une Région à part entière sous le nom de Bruxelles-Capitale et disposent d'un Gouvernement et d'un Conseil. Ce dernier est composé de 75 membres élus directement tous les 5 ans, constituant un groupe linguistique français et un groupe linguistique néerlandais. Par ailleurs, depuis la réforme de l'État belge en 1980, la ville abrite les institutions de la Région flamande, la Région wallonne ayant choisi Namur comme siège. La Communauté flamande et la Communauté française se trouvent, elles, à Bruxelles.

Enfin, il faut savoir que Bruxelles est toujours un centre industriel important. Sa caractéristique est l'extrême diversité des secteurs d'activités (fabrications métalliques, montage automobile, chimie, imprimerie, édition, confection, maroquinerie, orfèvrerie, recherches technologiques, etc.). Si le secteur secondaire est en régression, le secteur tertiaire continue à se développer. Cet aspect s'explique évidemment par la fonction de capitale nationale et européenne de la ville. Les conséquences économiques de son internationalisation sont considérables, il suffit pour s'en convaincre de songer que de nombreuses entreprises ont choisi Bruxelles pour siège commercial ou administratif. Cette vocation a eu pour effet pervers la baisse du taux de population, passé sous le chiffre symbolique du million depuis 1982, dû à l'exode de nombreux habitants vers la périphérie. En 1990, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 964 385 habitants » (Extrait du Guide Michelin « Bruxelles », 1996.)

2) Evolution globale de notre capitale dans cette période

« L'histoire de l'urbanisme bruxellois au XXe siècle est intimement liée aux modifications administratives et politiques qui aboutissent à la création de la Région de Bruxelles-Capitale. Le développement d'organes spécialisés et d'une législation urbanistique caractérise le siècle et amorce la planification de la région, tandis que le territoire urbain ne cesse de s'étendre. La petite ceinture gère les échanges entre la ville intra muros, qu'elle enferme, et l'agglomération.

La ceinture et le pentagone sont modifiés dans leurs affectations. L'exode des industries à l'ouest, le départ des habitants vers l'agglomération, la spéculation liée, à l'est principalement, à l'augmentation du secteur tertiaire, changent les fonctions du pentagone et de ses abords. Ces grandes tendances sont assorties de législations sur l'expropriation, la copropriété, la conservation, qui permettent la concrétisation architecturale des changements d'affectations. La mutation du pentagone en un îlot « sacré » les exalte. À ce jour, la ceinture qui le sépare de la ville émergente est bordée par des populations différentes le long de l'axe industriel de l'ouest où les logements mêlés à des entreprises commerciales s'échelonnent, reflets de la persistance d'une population citadine et de lieux des activités populaires tels les marchés ou la foire. Quant aux quartiers du pouvoir et des affaires à l'est, dépeuplés, la fonction de « promenade des Boulevards » y perdure sous une forme contemporaine concentrée sur les loisirs culturels ou de consommation.

Les transformations de la petite ceinture sont fortement liées à la gestion des communications, typique du XXe siècle et de l'expansion urbaine, exigeant le développement du transport en commun et individuel. L'adoption d'un plan de circulation, facilitant l'accès à l'exposition universelle de 1958, débute la mutation des boulevards en autoroutes urbaines, assorties du métro. Aux portes de l'agglomération au nord et à l'est du pentagone, les nœuds de circulations à niveaux intègrent les tunnels routiers et ceux du métro, ainsi que des piétonniers souterrains.

Quant à l'ouest, le développement, à des fins commerciales, du port et du canal de Charleroi élargi dans les années trente est l'objet des préoccupations en matière de communication. Depuis le milieu du XIXe, les gares nord et sud, érigées en portes de ville, sont reliées par une jonction ferroviaire pour marchandises, longeant le canal. Les boulevards de l'ouest restent pratiquement intacts après la suppression de celle-ci, dévolus à la voiture dont le parcours est encore aujourd'hui coupé par celui des tramways.

Les boulevards, bâtis sur l'enceinte quand elle fut désaffectée, voient au XXe siècle s'accroître jusqu'à la saturation leur fonction de lien entre la ville ancienne et l'agglomération, créant paradoxalement une rupture entre ces deux pôles, une ceinture.

Les modifications qu'amène le siècle se marquent dans l'aménagement urbanistique et architectural de la ceinture et de ses abords. Divers projets à tendance fonctionnaliste sont réalisés tels la Cité Administrative et le quartier Nord notamment. Les constructions sur le parcours de la ceinture engendrent de nombreuses démolitions et la densification du bâti en hauteur mais également derrière les façades anciennes. Les nouveaux idéaux urbanistiques se concrétisent par le biais d'investisseurs privés en partenariat avec la ville ou les communes souvent propriétaires du sol.

« Habiter, se récréer, circuler », c'est la ville de l'an 2000 qui occupe les projets des années 60. Les projets d'érection de socles et de tours changent l'échelle de la ville, ajoutant une strate piétonne qui enjambe les voiries ou passe dessous. Le bâti à l'est du pentagone accentue la séparation physique que la ceinture induit entre le

centre ancien et la périphérie. Par le biais d'une architecture se voulant prestigieuse, les sociétés siègent, monotones, implantées tel un rempart sans raccord à l'espace public. La qualité architecturale est souvent délaissée, sous couvert d'un style international pauvre après guerre ou d'un « façadisme » enjolivé de collages néoclassiques, à la fin du XXe siècle.

Les promoteurs « urbanisent », guidés par la spéculation et posent une empreinte sur la ville teintée d'expropriations et de démolitions, sans consultation des habitants. Ces agissements provoquent l'émergence de comités de quartier et de défenseurs de la ville, dont les actions sont le ferment des procédures de concertations. Les projets sont discutés, sujets à des contre-propositions souvent nostalgiques de la ville classique. La « bruxellisation » devient un néologisme tristement célèbre qui paralyse tout projet structurant pour Bruxelles. Le PRASS actuel, descendant du plan de secteur critiqué et débattu depuis 30 ans, tâche d'appliquer un projet global de ville à Bruxelles. Mais du quartier Nord enfin en voie d'achèvement aux aménagements de la gare TGV « porte du Midi », une portion de la ceinture est toujours marginalisée par rapport à l'est. La portion ouest de la ceinture, laissée à elle-même ou écorchée par le métro, est aujourd'hui le lieu de nombreuses possibilités de réhabilitations et d'une architecture au souffle nouveau.

On peut constater la conservation ou la démolition de vestiges des remparts et des boulevards. L'empreinte de la deuxième enceinte enfermant la ville perdure, sous les boulevards et la ceinture pentagonale. A Bruxelles, le cours de certaines rues marque encore l'angle d'un bastion ou l'ondulation de la Senne. Des boulevards du XIXe siècle, certaines places et pavillons d'octroi subsistent. Les œuvres d'art, disposées au pied du siège de grandes entreprises, sont dans la continuité des fontaines et statues qualifiant les perspectives de l'urbanisation de ce siècle.

La porte de Hal, bien que transformée à plusieurs reprises, reste l'élément bâti le plus authentique de la ceinture. Le percement tardif des tunnels à cet endroit révèle une portion de la seconde enceinte bastionnée, figurée dans une station du métro.

La symbolique de la porte de ville perdure dans les projets contemporains sur la petite ceinture, de manière formelle par la symétrie du bâti ou dans une architecture-signal. Les portes de la ville ont reculé aux confins de la Région.

Des affectations issues des fortifications enfin, on peut considérer comme un vestige de la pédestre « promenade des remparts » (devenue « promenade des Boulevards » au XIXe) le parcours contemporain à grande vitesse sur l'est du pentagone. Cette rémanence s'accompagne du prestige associé encore aux boulevards de la petite ceinture. De nombreuses institutions s'y implantent au cours du XXe siècle, dans des architectures « enseignes », offrant souvent un imprenable panorama sur la ville, aperçue du sommet des tours contemporaines » (D'après Astrid Lelarge, commissaire de l'exposition « Fortifications. L'émergence de la ville contemporaine », CIVA, 2002-2003).

3). Bruxelles sous Albert Ier (1909-1934)

a) sous le bourgmestre Adolphe Max (6 décembre 1909- 6 novembre 1939)

Le bourgmestre Emile De Mot mourut le 23 novembre 1909. Adolphe Max, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, lui succéda le 6 décembre. L'accession de Max au mayorat coïncidait avec les premiers signes de tension internationale. Cependant, la majorité des observateurs de la politique étrangère d'avant 1914 croyait au maintien indéfini de la paix ou à la brièveté d'un conflit éventuel. Ces prévisions optimistes allaient être démenties par les faits. Le roi Léopold II mourut peu de jours après la nomination du nouveau bourgmestre.

La cérémonie de l'avènement d'Albert Ier se déroula le 23 décembre 1909. Aux congratulations d'Adolphe Max, le nouveau roi répondit simplement : « Je suis le citoyen de Bruxelles le plus attaché à sa grandeur ». Avant d'atteindre le Palais de la Nation, le cortège accompagnant le souverain suivit la rue de Laeken, la rue Neuve, le Marché-aux-Herbes et la rue de la Madeleine. Le discours royal appartient à l'histoire de Belgique. Le souverain se déclara le serviteur du droit et le soutien de la paix sociale. Le leader socialiste, Emile Vandervelde applaudit.

1) Exposition universelle internationale (Solbosch)

La jeune Belgique avait été fière de montrer ses réalisations lors des expositions de Bruxelles de 1880, de 1888 et de 1897. La première de ces manifestations, s'en tenant aux produits nationaux, fut organisée pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'Indépendance. Elle s'ouvrit dans les halls qui seront utilisés ultérieurement par les services des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Les deux expositions qui suivirent conservèrent le même cadre. Celle de 1897 comporta une section coloniale installée à Tervuren, site forestier choisi pour l'établissement d'un village congolais dont les malheureux habitants furent décimés par la grippe.

L'exposition de 1910 fut universelle et internationale. Son implantation au quartier de Solbosch à l'orée du Bois de la Cambre favorisera l'urbanisation d'un quartier resté jusque là isolé. Inaugurée le 23 avril, en présence du roi Albert et de la reine Elisabeth, l'exposition se clôtura le 7 novembre suivant. Quoique contrariés par la chute de pluies persistantes, les organisateurs eurent la joie d'enregistrer quatre millions d'entrées, chiffre dépassant largement les estimations les plus optimistes. Bruxelles-Kermesse recueillit le maximum de suffrages. L'animation des ruelles peuplées de cabarets ne se ralentit qu'aux petites heures. Les visiteurs se doutaient-ils qu'ils vivaient la fin d'une époque insouciant, celle des estaminets de quartier où le peuple dégustait le faro à six cents, le bock à quinze centimes, le beefsteak-pommes frites pour septante-cinq centimes et le menu complet, café compris, pour un franc vingt-cinq ?

L'exposition de 1910 reçut fastueusement nombre de personnages illustres, dont le président des Etats-Unis, Théodore Roosevelt (23 avril). On y accueillit le tsar et la tsarine de Bulgarie (5 juillet), le prince consort des Pays-Bas (17 octobre) et le Kaiser, accompagné de l'impératrice et de leur fille Victoria-Louise. Malheureusement, au soir du dimanche 14 août, le feu détruisit partiellement les installations. L'incendie se déclara dans l'aile gauche du hall principal (architecte Ernest Acker) et, en cinq heures, consuma le tiers de l'Exposition. Dès le 18 septembre, les autorités inaugurèrent une nouvelle façade, identique à celle de la construction perdue.

La manifestation internationale de 1910 draina des foules inhabituelles vers les plaines sablonneuses de Solbosch. En 1922, la belle avenue Franklin Roosevelt, dénommée d'abord avenue des Nations, sera percée à travers les terrains de l'ancien show.

Les constructions présentes occupent les côtés d'une artère large de cinquante-neuf mètres, jardins y compris. Les propriétés de l'avenue Franklin Roosevelt appartiennent à quatre styles. Certaines sont conçues dans le genre XVIIe siècle, d'autres dans le style du XVIIIe siècle, d'inspiration française; on y trouve ensuite le style normand et, enfin, des immeubles d'une conception toute moderne. Quant aux bâtiments de l'Université libre de Bruxelles, dominés par une haute tour, l'architecte Alexis Dumont (né en 1877) les a réalisés en style néo-renaissance.

2) 1921 : annexion de Laeken, Haren et Neder-over-Humbeek par Bruxelles-Ville

C'est la modernisation et l'extension des installations portuaires existantes qui allaient provoquer l'annexion de ces communes pour faciliter l'unification administrative et la réglementation de ces territoires. Le port maritime de Bruxelles fut inauguré en 1922. Après aménagement du canal, il devenait accessible aux navires de 3.000 tonnes. Les installations s'étendaient sur trente kilomètres. Les bassins intérieurs furent comblés de juin 1910 à 1 février 1911.

3) Les cités-jardins

La Ville de Bruxelles s'efforça, surtout entre les deux guerres, d'acquérir des îlots insalubres pour en démolir les taudis et reloger leurs habitants dans des habitations à bon marché situées, de préférence, dans le même quartier. Cette idée avait déjà été partiellement appliquée peu avant 1914. A cette époque, on érigea sur l'emplacement d'un quadrilatère couvert de constructions misérables, délimité par les rues Blaes, de la Rasière et des Vers, la Cité ouvrière totalisant deux cent soixante-douze logements sociaux. L'Administration communale, soucieuse d'éviter toute gestion directe, confia l'affaire à la société d'habitation à bon marché, Le Foyer Bruxellois, constituée en 1921. Par la suite, d'autres institutions poursuivant le même but rénouvèrent des quartiers déshérités ou peuplèrent des territoires restés vierges. Telle fut l'œuvre du Foyer Laekenois. Il convient de noter également le travail fourni par la Société de Logements de l'agglomération bruxelloise. Ces divers efforts ne furent pas isolés. Les logements sociaux abritent, par priorité, les personnes âgées économiquement faibles.

L'entre-deux-guerres vit également la multiplication des Cités-jardins. Des architectes acquis aux conceptions nouvelles en matière d'urbanisation et de fonctionnalisme, notamment du Suisse Le Corbusier et du Français Perret, donnèrent à l'agglomération bruxelloise des ensembles d'un style moderne. La rencontre d'un mouvement urbanistique, né en Angleterre avec E. Howard et R. Unwin, et de la forme juridique des «sociétés coopératives de locataires» allait produire l'une des plus belles expériences à la fois architecturale et socio-politique : les cités-jardins. Parmi les promoteurs de ce projet urbain novateur, on relève les noms de Louis van der Zwalmen, à qui nous devons les Préliminaires d'art civique (1916) qui confère à l'urbanisme une perspective sociale. Architecte de jardins, cet esthète réalisa avec Jean-Jules Eggericx les ensembles sociaux Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort, avec Antoine Pompe et Huib Hoste, la Cité du Kapelleveld à Woluwe-Saint-Pierre. Des panneaux placés dans les voitures de tramway signalaient, chaque année, les débuts de la floraison des cerisiers du Japon qui ornent les avenues de ce quartier résidentiel. Une douzaine de quartiers de ce type, situés en périphérie, là où les terrains étaient d'un prix abordable, donnèrent à la ville des approches agréablement fleuries où la qualité du logement social reste inégalée. Depuis les années 1970, beaucoup de ces maisons sont devenues propriété privée, avec servitude quant à l'aspect extérieur, d'une clientèle bourgeoise.

Bruxelles manquait d'espaces verts. En omettant la forêt de Soignes, ceux-ci occupaient, en 1939, une superficie de quatre cent cinquante hectares, soit 4,86 m² par habitant. La densité de la population à l'hectare est encore faible par rapport aux grandes villes européennes : Bruxelles, soixante habitants par hectare ; Milan, trois cent cinquante; Paris, deux cent quatre-vingt-quatre...

4) 1935 : Exposition universelle et internationale (Heysel)

La ligue Bruxelles-Exposition naquit en 1922. Le difficile problème de la localisation de la manifestation projetée fit couler beaucoup d'encre. Les autorités responsables choisirent finalement le site du Heysel. Le choix s'explique en premier lieu par le fait que le versant occidental de la Senne demeurerait à l'abandon, ensuite à cause de la proximité des installations maritimes, enfin, le Heysel se trouvait aux abords du château royal. Par ailleurs, Léopold II avait rêvé la création, à cet endroit, d'un quartier neuf et luxueux. Le souverain avait fait élargir et planter l'avenue de Meise, amorce d'une grande artère mettant en communication la capitale avec Anvers. La Tour japonaise, le Pavillon chinois et une réplique de la Fontaine de Neptune de Jean Bologne, témoignent de la curiosité du roi. Mais les immenses terrains que le testament royal octroya à la Belgique demeuraient en friche.

L'administration communale entama des négociations avec l'Etat et acquit le domaine du Heysel, dans son entièreté. Le bourgmestre Adolphe Max fit preuve d'une conviction, d'un dynamisme et d'une ténacité exemplaires en vue de la réussite totale de l'Exposition universelle.

Le premier acte positif de celle-ci fut l'édification du stade du Centenaire, inauguré en 1930 par le roi Albert. Ce stade est devenu le stade roi Baudouin. Tout l'aménagement est rationnel (architecte Van Neck). Il fallut en même temps songer aux voies d'accès de cet immense complexe sportif. On élargit le canal de Charleroi, on reconstruisit le pont et on agrandit la place Saintelette.

L'Albertain et le Planetarium, tous deux destinés à l'histoire et à la vulgarisation de la Science, présentaient un des plus impressionnants ensembles scientifiques jamais réalisés à l'occasion d'une exposition universelle.

Le fronton du pavillon de la télévision rapprochait de l'inauguration du premier chemin de fer (1835) les premières expériences publiques de télévision (1935). Les expériences eurent lieu à Bruxelles, avant Paris, à l'aide des appareils de la Société des Compteurs de Montrouge, brevet Barthelémy, appareils analogues à ceux adoptés par le ministère des P.T.T. français pour l'équipement des postes de l'Etat.

Il n'est pas possible de donner une synthèse, même partielle, de l'Exposition de 1935. Un copieux Livre d'Or fait foi des performances réalisées par les diverses nations et industries participantes. On enregistra vingt millions de visiteurs, succès d'autant plus inattendu que la crise économique de 1930 faisait encore sentir ses effets. L'Exposition fut réalisée grâce à des capitaux privés recueillis par le bourgmestre, grâce également au concours puissant de la Ville, au patronage de l'Etat, ainsi qu'au produit d'une loterie autorisée par le pouvoir central.

Les collines et le plateau du Heysel se métamorphosèrent en un quartier nouveau, dominé par les palais monumentaux du Centenaire. On parla bientôt du « phénomène Heysel ». Adolphe Max imagina des constructions « en dur » et donna des instructions à l'architecte en chef pour l'utilisation rationnelle des Grands Palais. On les occupa avec succès, ainsi que d'autres édifices du même genre, disposés également en « dents de peigne », ajoutés par la suite aux premiers bâtiments (1951). Les palais du Centenaire totalisent actuellement douze halls, soit plus de 110.000 mètres carrés d'exposition, des salles de conférences et de réunions, des restaurants et 25.000 emplacements de parking.

5) La Jonction Nord-Midi

A la fin du 19^{ème} siècle, ingénieurs, hommes politiques et hommes d'affaires avaient réalisé la nécessité de créer une jonction directe des réseaux du Nord et du Sud et une gare Centrale. Le projet est adopté au Parlement en 1901 mais ne sera terminé qu'en 1952, après avoir laissé pendant un demi-siècle le cœur de Bruxelles éventré. La réalisation de la jonction Nord-Midi aura des effets sur le plan social ; en 50 ans, 1500 immeubles vétustes ont été démolis, entraînant par là l'expulsion de 12.830 habitants vivant de revenus modestes. Ces habitations ont fait place à de grands immeubles d'administration ou de banque.

L'aménagement de Bruxelles pendant l'entre-deux-guerres reste dominé par la question de la Jonction Nord-Midi. Certains quartiers furent ravagés par les démolitions. La ville présentait un aspect de dévastation. Les problèmes se posèrent avec plus d'acuité vers les années 1930, car il fallait donner à Bruxelles un visage plus décent en prévision des fêtes du centenaire de l'indépendance et de l'Exposition universelle (1935). On aménagea provisoirement les quartiers de la Putterie et de la rue Pachéco.

En 1944, on rouvrit les chantiers de la jonction Nord-Midi et les ouvrages principaux furent terminés en 1952. Outre la création d'un tunnel, de viaducs d'accès et de la gare Centrale, l'Office National d'Achèvement de la Jonction Nord-Midi reconstruisit les stations du Nord et du Midi et bâtit un énorme boulevard : les actuels boulevards de l'Empereur, de l'Impératrice, de Berlaumont, Pachéco et Saint-Lazare. La Jonction a été réalisée dans le flanc est de la vallée de la Senne comme l'avait tracée Bruneel, ingénieur aux chemins de fer en 1901. Elle comprend quatre sections à quatre voies, un viaduc nord long de 190 m (rue de Brabant/rue Saint-Lazare), un tunnel long de près de 2 km (rue Saint-Lazare/N-D de la Chapelle), un viaduc sud long de 900 m depuis la Chapelle jusqu'au boulevard du Midi, enfin une partie en remblai jusqu'à la rue d'Angleterre.

Une halte centrale, réclamée depuis 1856, fut bâtie à l'emplacement de l'ancien Cantersteen sur un terrain triangulaire et en forte déclivité. La gare Centrale est la dernière œuvre construite de Victor Horta. Elle fut achevée par Maxime Brunfaut qui fut aussi chargé de la halte Congrès, en bordure du boulevard Pachéco. Le bâtiment de la gare Centre adopte le style international caractéristique de l'entre-deux-guerres. Elle est située en plein centre ville, sur le boulevard de l'Impératrice. Elle a été inaugurée le 4 octobre 1952.

La réalisation de la Jonction a profondément modifié le tissu urbain. Elle entraîna la disparition de 20 impasses et de 1.500 immeubles vétustes ainsi que l'expulsion de plus de 12.000 habitants parmi les plus pauvres. Exceptés les immeubles à appartements multiples à l'arrière de la halte Congrès et en contre bas de la Chapelle, toutes les zones traversées par la Jonction ont changé de fonction au profit du secteur tertiaire. De grands immeubles d'administration et de banque y alternent avec des espaces de parking et le nouveau complexe hôtelier de la gare Centrale.

Rappelons que ces travaux ont entraîné la disparition de la caserne Sainte-Elisabeth, les restes de l'ancien steen des Clutinc, l'ancien palais de Granvelle (rue des Sols). Les églises des Brigittines et de la Chapelle ainsi que la collégiale ont été dégagées des maisons avoisinantes à la faveur des travaux de la Jonction.

Parmi les bâtiments construits dans la zone traversée par la Jonction : la Cité administrative de l'Etat (1958), le siège social de Dexia (ex-Crédit Communal) devenu depuis Belfius, la Banque Nationale, l'ancien air terminus de la Sabena (Brunfaut), le Mont des Arts avec l'Albertine, la gare Centrale (Horta), le Shell Building (Alexis Dumont, 1932-33), le Westbury (1960 Goffaux), le Palais des Beaux-Arts (1928, Victor Horta).

4) Bruxelles sous Léopold III (1934-1950)

a) sous le bourgmestre Joseph Van de Meulebroeck (6 novembre 1939- 10 février 1956)

1) L'aménagement du Mont des Arts

L'après guerre sera placée sous le signe de l'achèvement des travaux de la Jonction. Un autre projet d'envergure allait transformer le visage de la capitale : l'aménagement du Mont des Arts. Au 19^e siècle, la rue Montagne de la Cour, tronçon de l'antique chaussée était un lieu de passage obligé entre le haut et le bas de la ville et le centre d'un important commerce de luxe. Cette rue présentait une dénivellation de 40 m entre la place Royale et la rue de la Madeleine. Dès 1850, la question de sa transformation fut agitée, et au fil des ans d'innombrables projets de transformation furent élaborés sans qu'aucun ne reçoive un début d'exécution. En janvier 1895, un arrêté royal, grâce aux efforts de Léopold II, décrétait l'ouverture d'une rue courbe entre la rue Cantersteen et le haut de la Montagne de la Cour. Le quartier Saint-Roch fut démoli en 1897-1898 et la rue Courbe ou rue Coudenberg fut établie.

Quelle affectation allait-on donner aux ruines ? Léopold II défendait le projet du Mont des Arts, de l'architecte Maquet - qui reprenant les idées de Balat pour le dégagement des Musées Royaux (dont il est l'auteur) et de la Bibliothèque Royale - prévoyait en outre la transformation de la Cour par l'établissement d'un ensemble de terrasses et de jardins avec escaliers et plans inclinés destinés à racheter l'importante différence de niveau tout en préservant le panorama sur la cité. Le but de Maquet était de créer un ensemble monumental - le palais - du Mont des Arts - appelé à rivaliser avec le palais de Justice, l'Hôtel de Ville et la Grand-Place, une trilogie architecturale digne des grandes cités.

En 1908, l'opinion publique s'opposa à ce projet qui fut arrêté. L'urgence d'une solution provisoire fit que pour l'Exposition universelle de 1910, on décida de masquer les ruines et l'architecte paysagiste français Vacherot fut choisi pour créer un jardin à terrasses avec fontaines et frondaisons (1909- 1956).

Le 24 mai 1934, le roi Léopold III émit le vœu de voir affecter à la construction d'une bibliothèque les sommes recueillies pour l'érection de monuments à la mémoire de son père. Ce vœu fut ratifié par le Parlement, le 7 mars 1935.

Un concours d'architecture ouvert en 1937 pour l'implantation d'un ensemble d'institutions au Mont des Arts fut remporté ex aequo par Van Steenberghen d'Anvers et Ghobert de Bruxelles. C'est à ces architectes que fut confiée l'élaboration des plans définitifs, mais Van Steenberghen ayant dû pour raisons de santé se désister, il fut remplacé par Houyoux. Ce dernier avait déjà reçu le prix pour un projet présenté en 1938 en vue de l'éventuelle création de la bibliothèque au Jardin Botanique. La guerre vint tout retarder et ce n'est qu'en 1946 que les plans définitifs furent approuvés. La construction s'étendit de 1954 à 1969. Les architectes en sont M. Houyoux, R. Delors et J. Bellemans. Le magasin de la Bibliothèque (Houyoux) et la salle des Congrès (Ghobert) furent terminés en 1958, mais la bibliothèque elle-même connut quelques retards à la suite de la décision de maintenir in situ la chapelle de Nassau.

Les jardins du Mont des Arts, dessinés en 1955 par Raymond Pechère, ont été réaménagés à l'occasion de Bruxelles 2000 (capitale culturelle de l'Europe).

5) Bruxelles sous Baudouin Ier (1950-1993)

a) sous le bourgmestre Lucien Cooremans (24 février 1956 - 18 août 1975)

1) 1958 : les tunnels pour l'Expo 58

Les travaux routiers entrepris en vue de l'Expo 58 qui allait se tenir sur le plateau du Heysel eurent pour but de relier le centre de Bruxelles au site de l'Exposition (200 ha - 41,5 millions de visiteurs). A partir de 1956, on aménagea en tunnels les boulevards encerclant le Pentagone en axes à grand débit. Quatre tunnels furent aussi creusés sous les transversales de l'avenue Louise. Un viaduc, à présent remplacé par un long tunnel sous le boulevard Léopold II, prolongea la voie rapide en direction de Koekelberg. Après la clôture de l'Expo, seul subsista l'Atomium, matérialisation métallique de 102,70 m de hauteur de l'atome de fer (œuvre de J. et P. Polak).

2) 1967 : Bruxelles, siège de la C.E.E. devenue U.E)

Depuis 1967, Bruxelles est devenue le siège du Conseil unique et de la Commission unique de l'Europe des Six (élargie depuis à 27 pays). Lieu de travail dit « provisoire » des exécutifs de l'Europe, la situation de Bruxelles ne peut en fait être modifiée sans que la décision soit prise à l'unanimité. L'installation à Bruxelles du siège de la C.E.E. et de l'Euratom remonte à 1958. En 1967, déjà capitale européenne, Bruxelles devient capitale atlantique par le transfert dans ses murs du siège de l'O.T.A.N. (auparavant installé en France et déplacé à Haren suite à la décision française de sortir de l'Organisation).

Le bâtiment destiné à la Commission Européenne, le Berlaymont, se devait d'être marquant. Conçu par l'architecte De Vestel, en association avec Jean Gilson, Jean et André Polak, il fut dessiné en forme de croix comprenant un noyau central et quatre ailes de dimensions inégales. Ses dimensions étaient imposantes : plus de 200.000 m². Sa conception technique était audacieuse : une structure suspendue par des tirants d'acier. Les quatre ailes permettaient d'abriter sur 13 étages 3.000 fonctionnaires, des salles de réunions et un système complexe de circulations verticales, tandis que les sous-sols sur 4 niveaux recevaient 1.600 places de parking, salles de conférences, studio TV, cafétéria et restaurant, magasins et entrepôts. Le tout était doté de liaisons souterraines aux tunnels routiers, piétonniers, métro et chemin de fer.

Le Berlaymont allait devenir, par son gabarit, sa forme, sa spécificité, le symbole de l'Europe à Bruxelles. Les premiers fonctionnaires y firent leur entrée en 1967. La Commission Européenne allait y rester jusqu'en 1991. Ses services s'étaient encore étoffés dans l'intervalle avec l'extension de la Communauté passant de six à neuf, puis à douze, enfin à quinze membres. En 1991, le Berlaymont n'abritait dès lors plus qu'une partie des services de la Commission: essentiellement les Commissaires et leurs Cabinets et les services en contact les plus directs avec eux. D'autres services s'étaient établis dans d'autres immeubles autour du Berlaymont. Le bâtiment avait vieilli. Il apparaissait aux yeux de ses occupants de moins en moins bien adapté à leurs besoins. On regrettait l'étroitesse des bureaux, les espaces perdus, les techniques de climatisation dépassées et surtout le manque d'accès à la lumière naturelle des nombreuses fonctions (restaurants, salles de réunions, etc.) localisées en sous-sol. Une rénovation profonde s'imposait. Elle supposait un désamiantage préalable. La Commission Européenne quitta dès lors le Berlaymont fin 1991 pour se reloger dans des immeubles de substitution. Cette situation a fait le scandale que l'on sait.

3) Les constructions de prestige et les tours

A la fin des années 1950, certains grands immeubles tels les nouveaux sièges de la Compagnie d'assurance La Prévoyance Sociale (1957, H. Van Kuyck, 65 m de hauteur) et la Banque Lambert (1958-1962, Skidmore, Owings et Merrill, oeuvre en bronze sur la terrasse de Henry Moore « Lambert Locking Piece » datant de 1965) s'étaient relativement bien intégrés au paysage urbain. Les années 1960 virent la prolifération anarchique des immeubles-tours écrasant l'environnement de leur masse démesurée. Il en est ainsi par exemple de la tour I. T. T. bâtie à l'angle des avenues Louise et De Mot et de l'immeuble élevé à l'emplacement de la Maison du Peuple de Horta.

Les travaux de la Cité administrative (architectes J. Gilson, M. Lambrichs, G. Rioquier et H. Van Kuyck) débutèrent le 21 avril 1958. La Cité est située dans le prolongement de la place du Congrès et aménagée sous forme d'esplanade de 9.600 m² et de jardins de 16.000 m² avec 3 bâtiments de 6 à 13 niveaux et une tour de 180 m de hauteur.

Pour implanter la Cité, on démolit le quartier des Bas-Fonds et expulsa les habitants. Cette population trouva principalement refuge à Saint-Josse et à Schaerbeek. Chaque année, le 9 août, les anciens du quartier reviennent planter le Meyboom, au croisement de la rue des Sables et de la rue du Marais. La fête qui, depuis le XIXe s., avait lieu en même temps que la kermesse des Bas-Fonds, a pris une dimension symbolique de résistance au béton des promoteurs.

Quelques autres immeubles-tours :

- Tour du Midi (1962-1967, 150 m de hauteur, 37 étages)
- Centre International Rogier (1958, Cuisinier, 110 m, 29 étages; démonté en 2003)
- Tour Madou (1963, R. Goffaux, 105 m, 32 étages)
- Tour A.G. (1967, R. Goffaux, 92 m)
- Centre administratif de la Ville de Bruxelles (1967-1971, J. Cuisinier - H. Gilson - A. et J. Polak, R. Schuiten, 63 m, 16 étages).

Vers le milieu des années 1960, un projet gigantesque a vu le jour : rénover le quartier Nord - soit 53 ha de terrains compris entre l'Allée Verte et la rue du Progrès et situés sur le territoire de Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. L'objectif essentiel est de créer dans une sorte de quartier Manhattan garni d'immeubles-tours, un « World Trade Center » un centre international de commerce doté de liaisons ferroviaires, routières et aériennes. Le projet, patronné par les communes concernées, entraîne l'expropriation et la démolition, non sans de multiples protestations, d'un habitat vieilli, surtout occupé par une population âgée et par des travailleurs immigrés. L'évolution de la conjoncture économique fit échouer le plan prévu et seuls quelques immeubles furent exécutés (sur huit tours de 30 étages posées sur une base de 5 étages projetées, 4 tours sont terminées ainsi que l'hôtel Sheraton, place Rogier). Au total, le projet prévoyait un peu plus de 80 immeubles entre 23 m et 162 m de haut.

b) sous les bourgmestres Pierre Van Halteren (30 août 1975-31 décembre 1982) et Hervé Brouhon (4 mars 1983-10 avril 1993)

1) 1976 : inauguration de la première ligne de métro

C'est en 1965 qu'on entama les travaux du métro ; pour ce gigantesque chantier, les entrepreneurs firent venir une main d'œuvre bon marché et non qualifiée des pays du pourtour méditerranéen, à l'origine d'une transformation de la composition de la population bruxelloise.

L'exploitation s'effectua en deux étapes : la première « le pré-métro » où les tramways empruntent le pertuis, la seconde le « métro » avec ses propres rames de voitures. Un des intérêts non négligeable du métro, outre la rapidité des déplacements, réside dans la décoration des diverses stations. Chacune a sa spécificité, notamment grâce à l'ornementation. Par exemple :

Ligne 1 : inaugurée en pré-métro en 1969 et en métro en septembre 1976 et prolongée par après (1A : Roi Baudouin-H. Debroux et 1 B : Erasme-Stockel) : Sur la ligne 1 (tronçon commun), notons pour la décoration : - Comte de Flandre (Paul van Hoeydonck, « Icarus»), - Parc (panneau de bois de M. Mendelson : « Happy métro to you » et mosaïque de R. Dudant : « La ville ») - Arts-Loi (panneau de céramique de J. Rets : « Ortem ») ; station commune aux lignes 1 et 2 - Mérode (toile marouflée de R. Raveel : « qu'avait en vue Ensor par Vive la sociale » et céramiques de J. Glibert « Carrelage cinq »).

- Sur la ligne 1 B : - Montgomery (céramique de Jo Delahaut : « Rythme bruxellois », toile marouflée de J.M. - .. Folon : « Magic City») - Sur la ligne 1A : - Thieffry (miroirs teintés de Vic Gentils : « Aequus Nox » , sculpture de Félix Roulin) - Hankar (fresque sur 500 m² de R. Somville : « Notre temps ») - H. Debroux (Rik Poot : « statue équestre »).

Ligne 2, construite de 1965 à 1970 : Porte de Namur à Madou, puis de 1968 à 1974 jusqu'à Rogier, puis prolongée Simonis-Clémenceau : - Porte de Namur (céramiques de O. Landuyt : « Uitendelijk Verkeer ») - Botanique (lustres de P. Bury, sculptures de J.P. Ghysel : « The Lost Migration »).

2) La Région de Bruxelles-Capitale

Le début des années 1970 a vu se poursuivre la construction de nombreux immeubles de bureaux et du Brussels International Trade Mart (1973-1975, architecte américain John Portmann). La surproduction de bureaux jointe à la crise économique aboutit à la saturation du marché à partir de 1974-75. Vers cette époque, de plus en plus de protestations s'élèvent contre les divers projets d'autoroutes urbaines et de voies rapides. Un texte datant de 1971 permet d'apprécier la politique urbaine alors en vigueur : « avant - projet de plan de secteur: il faut admettre que la capitale doit être adaptée à la motorisation; il n'est plus possible de vivre en paix avec l'automobile sans faire une ville différente. Le nouveau réseau routier implique une restructuration de l'espace existant ; ses dispositions mettent à profit la nécessité de rénover les quartiers les plus anciens en s'efforçant de contribuer à y infuser les transformations nécessaires ».

C'est dans cet esprit que le boulevard périphérique bordé d'arbres avait cédé la place à une autoroute urbaine équipée d'un système complexe de ponts et de tunnels, que plusieurs autoroutes urbaines s'introduisirent dans le centre de la ville (rue de la Loi, rue Belliard). On voulait ouvrir la ville à la circulation, et dès lors « extirper jusqu'à la racine » le vieux tissu urbain. Nombre de témoins du passé, anciens et récents, ont été sacrifiés par une veine de modernisme ou d'urbanisme fonctionnel. Pourtant des mouvements contestataires de la société de « bien-être » et son modèle urbanistique allaient naître et se développer.

La célèbre « bataille des Marolles » en 1969 marqua un tournant évident : l'Etat avait décidé de construire au sud du Palais de Justice un nouveau complexe administratif en plein cœur de la Marolle. La population s'y opposa par toutes espèces d'actions, abondamment répercutées par la presse. Finalement l'Etat renonça à son projet.

« Ci-gît le promoteur, sa fidèle épouse la bureaucratie et leur fils le projet d'expropriation de la Marolle - concession à perpétuité ». Ce texte qui fut rédigé pour une plaque apposée dans le quartier résume bien le sujet. Des comités de quartier fleurirent ensuite un peu partout et intervinrent dans le débat urbanistique, pas toujours avec le succès escompté.

La régression économique après 1974 mit dans une certaine mesure un frein au développement de modèles d'aménagement à grande échelle (WTC, Manhattan) et au processus de détérioration de l'image urbaine. L'évolution des idées de participation-cogestion ainsi que la prise de conscience progressive de la nécessité de respecter le cadre de vie existant eut des conséquences heureuses. Les premières rues piétonnières à part entière furent réalisées à partir de la redécouverte de la rue commerçante (rue Neuve). L'étape suivante a été la fermeture à la circulation automobile de circuits touristiques (îlot sacré, Marché-au-beurre, rue de Rollebeek).

Le réaménagement de plusieurs artères à grande circulation comme les boulevards centraux s'accompagna d'une restructuration des places et des voies de circulation (place de Brouckère, avenue de la Toison d'Or). On se mit aussi à rénover les propriétés de la Ville (ex : les halles Saint-Géry), à encourager la rénovation privée par des primes. Pourtant bien des problèmes sont encore latents : va-t-on privilégier les logements ou les bureaux ?

Ainsi les Communautés réclament-elles de nouvelles extensions, malgré le projet « Bruxelles - Europe » qui a vu l'implantation du Parlement européen - le Caprice des Dieux - et de ses 11 annexes autour de la gare du Quartier Léopold.

La croissance annuelle moyenne de la population de l'agglomération bruxelloise posa, elle aussi, problème :

1800-1910 : + 0,85 %

1910-1970 : + 0,27 %

1970-1981 : - 0,20%

1981-1988 : - 0,17%

Bruxelles constitue une Région à part entière depuis 1989. Ses responsables semblent opter pour une politique mixte habitat-bureaux. Pour la première fois ces dernières années la croissance annuelle moyenne de la population de l'agglomération bruxelloise n'est plus négative. Mais l'exode des Bruxellois se poursuit. La croissance démographique est surtout le fait des communautés immigrées. Des tensions, nées de la confrontation socioculturelle des divers groupes qui constituent la population bruxelloise, invitent à intégrer cette dimension lorsque l'on pense à l'avenir de la ville. Le transport public et la mobilité urbaine font également partie des priorités (quid du RER ?). Il faut garder présent à l'esprit la nécessité absolue d'une politique cohérente pour maintenir un habitat agréable en ville.

Bruxelles a des atouts ! Elle reste une ville "verte" ; les espaces verts par habitant sont de 50 m² à Washington, 40 m² à Bruxelles, 13 m² à Berlin, 9 m² à Londres et 1 m² à Paris ! Elle reste une ville à dimension humaine, accueillante, bigarrée, tout en affirmant sa vocation de capitale de l'Europe. C'est une ville qui ne s'offre pas au premier coup d'œil des touristes. Il faut arpenter ses rues et ses musées pour en découvrir les trésors artistiques. Il faut aller à la découverte de ses quartiers, tous différents, pour connaître ses multiples possibilités de vie. La densité des activités culturelles et la richesse de la vie associative en font une ville vivante et imaginative, capable de relever bien des défis.

Depuis 1991 des fresques murales et une statue apportent vie et couleurs aux quartiers du Centre Ville et des Marolles. C'est l'occasion de découvrir Bruxelles et ses habitants autrement, en se promenant à la recherche des héros de la BD qui s'étalent sur les pignons de la capitale ou se dissimulent discrètement derrière un retrait de façade.

3) L'iris, fleur emblème de la Région bruxelloise

« Depuis le 22 juin 1991, l'iris fleurit sur les drapeaux de la Région de Bruxelles-Capitale. Il égaie les documents officiels et se décline en différents formats et matériaux, en deux ou trois dimensions. Ainsi, fleur de cristal, brille-t-il de mille feux pour saluer les invités de marque du Festival international du Film de Bruxelles. L'iris a aussi sa fête, qui se veut un grand rassemblement populaire, au printemps - cette année, ce sera le 5 mai - à l'époque de sa floraison. Mais pourquoi et comment a-t-il été adopté ? L'emblème fut présenté officiellement le 5 mars 1991 au Conseil bruxellois. L'ordonnance fixant l'emblème et le drapeau de la Région de Bruxelles-Capitale fut promulguée le 16 mai 1991 et publiée au Moniteur Belge le 22 juin, date de son entrée en vigueur officielle.

Un drapeau pour la jeune Région

Le 12 janvier 1989, la Région bruxelloise devient Région à part entière avec son Conseil, son Exécutif et ses compétences propres. L'année suivante, soucieuse de se doter d'un drapeau et d'un symbole graphique pour affermir son identité, elle lance un concours ouvert à tous ses citoyens. Plus de huit cents projets sont soumis à l'avis d'un jury. Sept dessins sont sélectionnés et présentés aux habitants. Il s'agit de choisir l'image la plus représentative de la Région : la lettre B, l'Atomium, l'archange saint Michel, une sorte de nœud trilobé, le cœur ou l'iris ? C'est celui-ci qui arrive en tête. Et l'on découvre bientôt le nouveau drapeau, dessiné par Jacques Richez, où l'iris d'or, bordé d'un liseré blanc, se détache sur fond d'azur.

L'ensemble, sans doute critiquable aux yeux des héraldistes ou des esthètes, n'en paraît pas moins judicieux. Les couleurs suggèrent la vocation de capitale européenne de Bruxelles, la fleur rappelle ses origines. L'iris jaune, que l'on nomme également iris des marais ou faux-acore, appartient en effet à la flore typique de la vallée de la Senne, berceau de Bruocsella. L'idée qu'il s'agit de la fleur de la ville par excellence semble ancrée dans les esprits. Cette association symbolique est-elle ancienne ?

Ce que la fleur-emblème doit au tourisme et au folklore

En 1982, « Bruxelles Libre Européenne », un mouvement pluraliste comprenant des personnalités de tous les partis francophones représentés dans l'agglomération, diffusait un projet de drapeau reprenant les couleurs de Bruxelles-ville, à savoir le rouge et le vert, avec, tout naturellement, l'iris jaune sur la ligne de partition. Cinq ans auparavant, le Bulletin de la Société Royale Linnéenne et de Flore avait publié un article intitulé « L'iris, fleur de Bruxelles », en prélude à l'exposition florale accueillie, à l'Hôtel de Ville, les 10 et 11 juin 1977.

Cette manifestation s'inscrivait dans la droite ligne d'une décision prise en 1971. C'est à cette époque en effet que l'iris fut choisi par les instances touristiques de Bruxelles et du Brabant comme symbole du bon accueil.

Sa première utilisation publique en tant qu'emblème de la capitale remonte au 15 juin 1930. Ce jour-là, une foule nombreuse applaudit la sortie de l'Ommegang. Le maître d'œuvre du cortège est Albert Marinus. Le folkloriste a réalisé une reconstitution fastueuse de la vie de la cité au 16^e siècle. La Cour de Charles Quint, les métiers, les guildes armées, les chambres de rhétorique défilent avec leurs bannières et leurs insignes... Précédant le groupe du magistrat, - les édiles communaux de l'époque -, un page présente, sur un coussin, la fleur de la ville : l'iris jaune ! Un document très ancien ou un usage traditionnel a-t-il inspiré ce choix ? Non... une simple note publiée, en 1924, dans la revue *Le Folklore Brabançon*. C'est ce court texte d'Alfred Mabile qui offre la clé de l'énigme.

L'idée lumineuse de Charles Van der Stappen

L'auteur rapporte qu'en 1890, le Conseil communal bruxellois avait décidé de consacrer la somme provenant d'un legs à l'exécution d'un surtout de table en bronze argenté, composé d'une pièce de milieu et de deux candélabres. Le sculpteur Charles Van der Stappen, chargé de créer cette œuvre destinée aux réceptions officielles, désirait se servir, pour décorer les bobèches des porte-lumière, d'une fleur évoquant Bruxelles. « Il proposa l'iris qui rappelait les origines de la ville. L'idée, trouvée heureuse, fut adoptée. L'œuvre fut réalisée en 1891. »

Idée heureuse et... lumineuse s'agissant de bobèches ! L'iris ne tient-il pas son nom de la messagère des dieux de l'Olympe, dont la longue écharpe, traçant un pont entre ciel et terre, sacralise le jeu de la lumière sous le prisme des gouttelettes d'eau ? En français classique encore, comme en grec, le terme iris désigne l'arc-en-ciel. A son image, la floraison de la plante est éphémère. Et ses innombrables variétés nuancent à l'infini le violet, l'indigo, le bleu, le jaune, le rouge...

De l'importance de la couleur de l'iris

Progressivement, l'iris va s'affirmer comme un élément décoratif spécifique de la Ville. En 1910, pour la Revue des écoles, celle-ci fait frapper un médaillon émaillé où un iris bleu-mauve apparaît enserré dans son monogramme. Lors de ce défilé, le corsage des jeunes filles est orné de cette même fleur. Un collaborateur du *Folklore Brabançon*, qui rapporte les faits en 1923, s'étonne que l'Iris germanica, connu aussi sous le nom de glaïeul bleu, ait été offert aux demoiselles pour souligner leur qualité d'écolières bruxelloises. Cette plante prospère dans les endroits plutôt secs ! La variété faux-acore aux fleurs jaunes, qui ne croît que dans des lieux marécageux, aurait mieux convenu. Averti par cette remarque pertinente, Albert Marinus adopte l'iris des marais pour figurer l'emblème floral de Bruxelles dans l'Ommegang. « Le groupe [du magistrat] se présentera ainsi : tambours et fifres, la fleur de la Ville (l'Iris faux-acore, et non l'Iris germanica, ce qui nous paraît plus conforme à la signification qu'on veut lui donner et aux caractères botaniques de ces plantes)... » précise-t-il en 1929. La présence de l'iris jaune dans le cortège historique, dont les sorties deviennent annuelles dès le milieu des années 1950, a peut-être induit l'idée qu'il est la fleur « officielle » de Bruxelles depuis des temps très reculés.

Un rôle emblématique très ancien ?

Quoi qu'il en soit, de multiples raisons ont été découvertes a posteriori pour conforter l'ancienneté de son rôle emblématique. Les formes élégantes et les couleurs lumineuses des iris ont inspiré les artistes et les artisans bruxellois bien avant que l'Art Nouveau ne s'en régale ou que Van Gogh ne les immortalise ! Les dentellières les ont volontiers introduits dans leurs ouvrages et avant elles les lissiers, dans les bordures des splendides tapisseries à la marque de la Ville. Bruegel l'Ancien a peint plusieurs fois notre plante fétiche. Dans *La Parole des Aveugles*, par exemple, la chute des malheureux se termine dans l'eau stagnante, au pied d'un magnifique spécimen. Plus étonnant : un très ancien sceau de la cité montrerait saint Michel brandissant un iris. Et ne dit-on pas que Charles de France, considéré comme le fondateur de Bruxelles, l'aurait pris comme insigne ? L'iris a ses lettres de noblesse ! Il serait même, selon une théorie, à l'origine de la fleur de lis des rois de France.

La croyance populaire lui a conféré des vertus curatives et des pouvoirs magiques. La tradition antique l'associait à la mort. Plantée sur les tombes, celles des femmes en particulier, la plante rappelait que, comme Hermès/Mercure, la messagère Iris guidait les âmes vers l'autre monde, rôle qui échut dans la chrétienté à ... saint Michel ! Voici qui nous ramène à Bruxelles, avec l'envie d'interroger ses poètes, d'explorer ses musées, de flâner dans ses parcs et ses jardins en quête de l'iris » (Brigitte Twyffels, in *Francophonie vivante*, 2000).